Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 02/07/2026
ID : 007-240700864-20260625-2026_118-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE

2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05

Mail : contact@ccdraga.fr

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire 25 juin 2026

Nombre de conseillers : - en exercice : 35 - présents : 23 - votants : 33	L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à dix-sept heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le dix-huit juin s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente. ***Titulaires présents :*** **GONNET TABARDEL Françoise ; CHABANIS Alexandre ; DI LUNA Kevin ; BAUR Francis ; SCHOCH Béatrice ; LACROIX Luc ; GUINAULT Thérèse ; COAT Jean-François ; RIFFARD-VOILQUE Martine ; LAFONT Agnès ; MATHON Christophe ; ARMAND Marion ; FUMAT Amélie ; ARCHAMBAULT Daniel ; BRAVAIS Jean-Luc ; LAURENT Jérôme ; MICHAUD Christiane ; PUJUGUET-GUIGUE Brigitte ; ALLEGRE Clément ; CHAUTARD Olivier ; CHAZAUT Bernard ; DUMARCHE Brigitte ; HALLYNCK Dominique**
M. Daniel Archambault Est élu secrétaire de séance	***Absents excusés ayant donné procuration*** **: MATTEI Martine (procuration à RIFFARD-VOILQUE Martine) ; MAUBERT SEPULVEDA Annie (procuration à GONNET TABARDEL Françoise) ; SABATIER Sylvie (procuration à MICHAUD Christiane) ; PORQUET Céline (procuration à COAT Jean François) ; MAUBERT Jean Pierre (procuration à BAUR Francis) ; PRADIER-LAGET Jerôme (procuration à LAURENT Jérôme) ; PALMIER Kévin (procuration à FUMAT Amélie) ; HAUSHERR François (procuration à LAFONT Agnès) ; ROUX Diane (procuration à SCHOCH Béatrice) ; DEVE COLLETTE Alexandra (procuration à LACROIX Luc)** **Absents : DUBOIS Damien ; CHEBOUKI Mouloud**
Délibération N° 2026-118	***Votes*** : - Pour :33 - Contre :0 - Abstentions :0

Objet : Elaboration du projet de territoire DRAGA – Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2026 – Mesure « Appui à l'ingénierie »

Vu,

- Le dispositif « Fonds Vert – Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires » mis en place par l'État,

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 007-240700864-20260625-2026_118-DE

- Le cahier d'accompagnement 2026 relatif à la mesure transverse « Appui à l'ingénierie »

Considérant,

- Que la Communauté de communes DRAGA souhaite engager l'élaboration d'un projet de territoire intégrant pleinement les enjeux de transition écologique, d'adaptation au changement climatique et de résilience territoriale,
- Que cette démarche vise à définir collectivement les priorités d'action du territoire, à mieux coordonner les politiques publiques communautaires et à engager la construction du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) dans une logique cohérente et pleinement intégrée au projet de territoire,
- Que la réussite de cette démarche suppose un accompagnement méthodologique, prospectif et d'animation permettant de favoriser l'appropriation progressive des enjeux par les élus et les services ainsi que la traduction opérationnelle des orientations retenues,
- Que le recours à un accompagnement externe apparaît nécessaire pour accompagner la collectivité dans la structuration et l'animation de cette démarche territoriale,
- Que cette mission pourra également permettre d'accompagner l'intégration éventuelle de la commune de Saint-Remèze au sein de l'intercommunalité,
- Que le coût prévisionnel de cette mission d'accompagnement est estimé à 60 000 € HT maximum,
- Que la communauté de communes DRAGA souhaite solliciter une participation financière de l'État au titre du Fonds Vert 2026 – mesure « Appui à l'ingénierie » à hauteur de 36 000 €, soit 60 % du coût prévisionnel de l'opération,
- Que l'obtention d'un financement au titre du Fonds Vert constitue un élément déterminant pour permettre à la collectivité d'engager cette démarche dans les conditions d'ambition et d'accompagnement envisagées,
- L'avis favorable du bureau communautaire réuni en date du 11 juin 2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Approuve** le lancement d'une mission d'accompagnement pour l'élaboration du projet de territoire DRAGA.
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- **Sollicite** une subvention de 36 000 € au titre du Fonds Vert 2026 - mesure « Appui à l'ingénierie ».
- **Autorise** Madame la Présidente à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

Le secrétaire de séance
M. Daniel ARCHAMBAULT

La Présidente
Françoise GONNET TABARDEL